



OCÉAN INDIEN INNOVATION SANTÉ



OCÉAN INDIEN INNOVATION SANTÉ : UN PROGRAMME, DES SERVICES

Petit guide du programme OIIS à destination des acteurs de santé

Mars 2016

SOMMAIRE

Le programme OIIS

Les 3 principes fondateurs p.3

Le programme OIIS en image p.4

Les services OIIS

Les portails p.5

L'appui à la coordination des soins p.6

La boîte à outils p.7

Les services OIIS en image p.8





LES 3 PRINCIPES FONDATEURS

→ Le programme OIIS a vocation à proposer des services pour faciliter les conditions d'exercice des acteurs de santé en Océan Indien. Avant de présenter ces services de manière détaillée, voici les 3 principes fondateurs sur lesquels repose la construction du programme.

LA CO-CONSTRUCTION

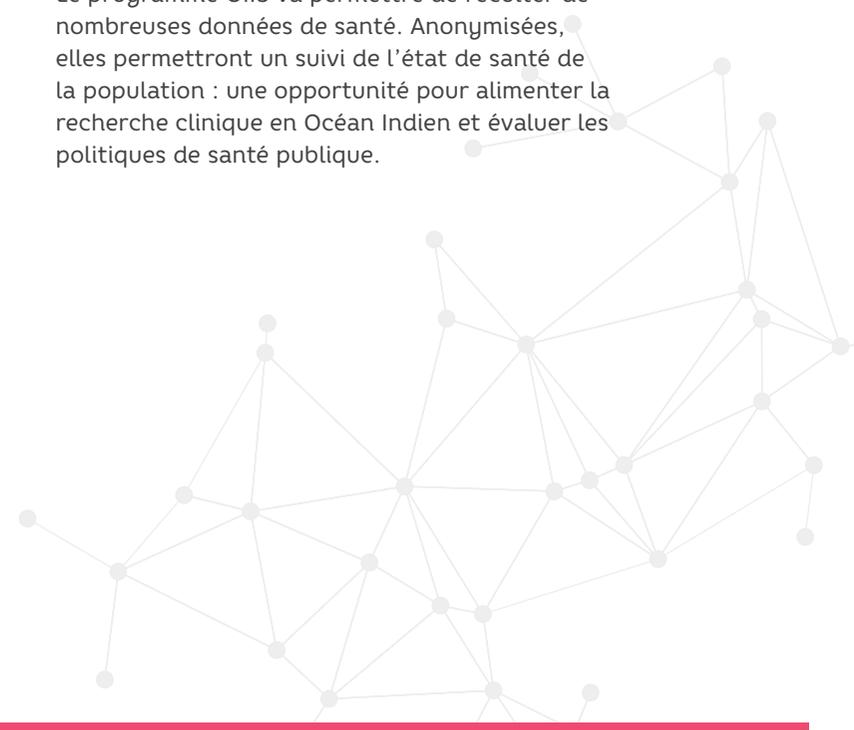
Des ateliers de travail réguliers rythment la construction des services du programme. Chaque atelier, animé sur le modèle de l'intelligence collective, accueille un panel représentatif d'acteurs de la santé. Un lieu unique à La Réunion - la **Ruche e-santé** - est dédié à ces temps de réflexion et de travaux. Visites sur demande. (infos@oiis.re)

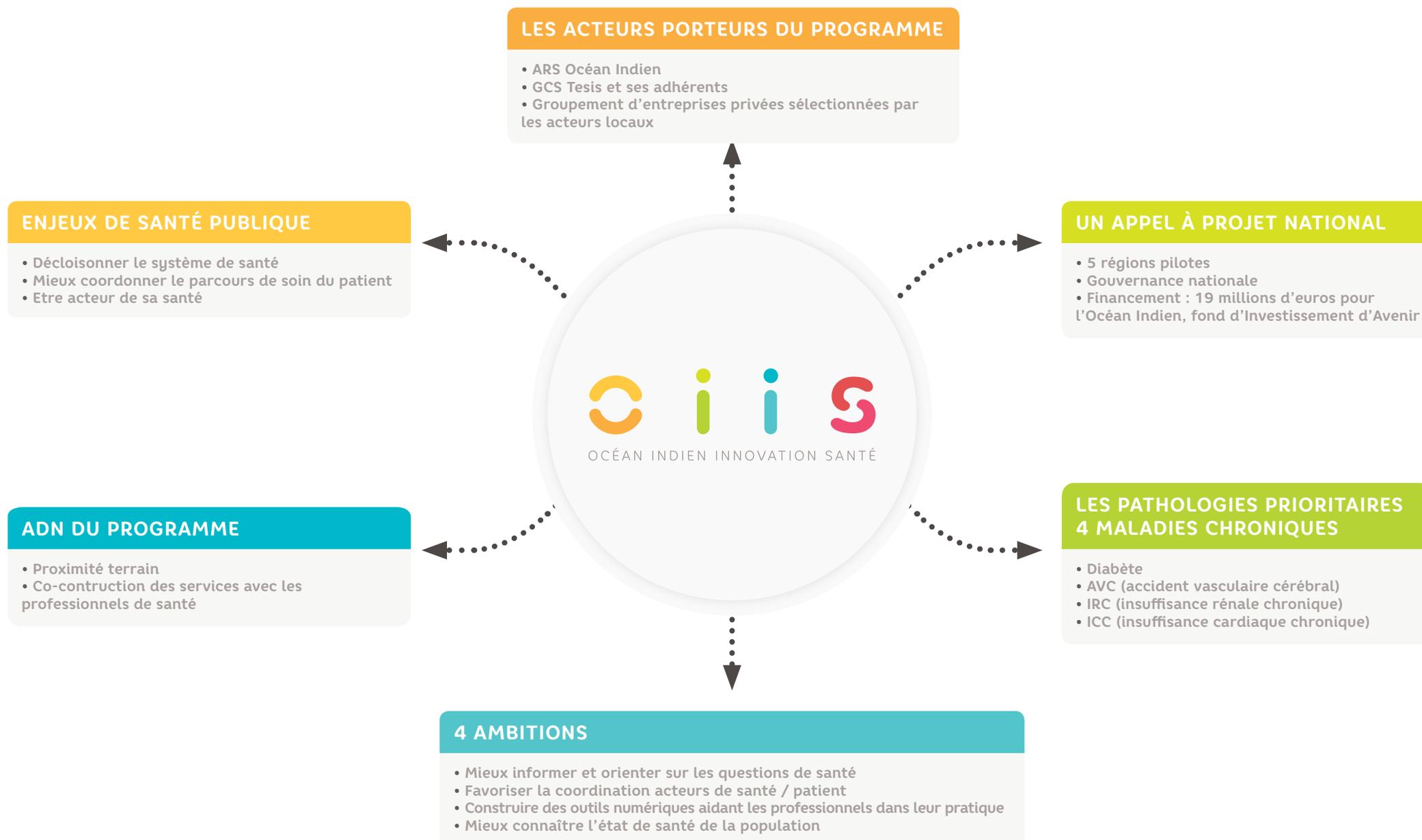
LA PROTECTION DES DONNÉES

Le développement de la e-santé repose, entre autres, sur la protection des données. La Réunion dispose localement de son propre **Datacenter**, récemment agréé hébergeur de données de santé. Cela constitue un atout essentiel pour le bon développement du programme Océan Indien Innovation Santé.

LA RECHERCHE ET L'ÉPIDÉMIOLOGIE

Le programme OIIS va permettre de récolter de nombreuses données de santé. Anonymisées, elles permettront un suivi de l'état de santé de la population : une opportunité pour alimenter la recherche clinique en Océan Indien et évaluer les politiques de santé publique.







LES PORTAILS

→ Le programme OIIS proposera deux portails Internet: un portail professionnel et un portail public.

POUR QUOI FAIRE ?

Le portail professionnel sera un espace de travail collaboratif sécurisé pour les acteurs de santé. Il offrira un accès instantané à des outils de télésurveillance médicale de la patientèle ainsi qu'à un ensemble de services : annuaire de professionnels, messagerie sécurisée, points de veille sanitaire et actualités régionales de santé.

Le portail public, en accès libre, sera un espace d'information et de prévention. Un niveau d'accès sécurisé permettra en plus à chaque patient de stocker des documents de santé, de suivre son parcours de santé, d'accéder à ses données médicales et de se mettre en relation avec son équipe de prise en charge.

COMMENT ACCÉDER À CES OUTILS ?

- ▶ Portail professionnel : www.pro.oiiis.re
- ▶ Portail public : www.oiiis.re

QUELS BÉNÉFICES ?

- ▶ Les acteurs de santé disposeront d'un point d'entrée unique pour accéder à leurs services de e-santé.
- ▶ Ils gagneront en efficacité par la mutualisation et l'échange d'informations sécurisé.



L'APPUI À LA COORDINATION DES SOINS

→ Si leur médecin traitant en éprouve la nécessité, les patients complexes pourront bénéficier d'un accompagnement personnalisé assuré par un gestionnaire de cas en lien avec leur médecin traitant.

POUR QUOI FAIRE ?

Pivots de la coordination des soins, les médecins traitants ne sont pas toujours en mesure de gérer seuls la coordination entre les nombreux acteurs de santé qui interviennent sur un même parcours de soins. À leur demande, ils pourront donc s'appuyer sur un gestionnaire de cas. Sa mission principale : assurer la coordination entre les professionnels de santé et les acteurs médico-sociaux qui suivent un même patient. Il pourra prendre des RDV, contribuer au suivi du traitement, relayer des conseils et informations, ou encore faire le lien avec les services sociaux.

COMMENT LA COORDINATION SE MET-ELLE EN PLACE ?

Cet appui à la coordination sera mis en place à la demande du médecin traitant. Un gestionnaire de cas rencontrera alors le patient, élaborera un diagnostic de situation et veillera à la bonne coordination entre les acteurs de santé. Celle-ci sera menée en concertation avec le médecin traitant qui reste le référent pour toutes les décisions qui concernent son patient. Différents niveaux d'accès aux informations du Dossier de Coordination seront mis en place, en fonction du professionnel.

QUELS BÉNÉFICES ?

- ▶ Les acteurs de santé gagneront du temps dans le suivi et la prise en charge de leurs patients.
- ▶ Ils disposeront d'un meilleur accès aux informations sur la prise en charge globale de leurs patients.



LA BOITE À OUTILS

→ Le programme OIIS proposera une boîte à outils qui comprend un catalogue de services : le Pack Sérénité ainsi qu'une application nommée le Compagnon.

C'EST QUOI ?

Logiciel de Gestion de Cabinet, stockage dans un Datacenter agréé hébergeur de données de santé, matériel informatique, accès Internet, offre de téléphonie, messagerie, le **Pack Sérénité** offrira la possibilité de disposer d'outils sécurisés compatibles avec le reste du programme OIIS.

Le **Compagnon** permettra d'accéder aux comptes rendus des patients par l'envoi de notifications et de partager des observations via sms sécurisés avec d'autres acteurs de santé. Il s'agira d'un outil disponible sur votre poste informatique et décliné par la suite en version mobile.

COMMENT ACCÉDER À CES OUTILS ?

La souscription au **Pack Sérénité** se fera via une plateforme web dédiée. Elle sera optionnelle, modulable et payante. L'adhésion au programme OIIS n'obligera pas à souscrire au Pack Sérénité.

Le **Compagnon** sera une application gratuite qui pourra être téléchargée via le Portail professionnel. L'adhésion au Compagnon n'obligera pas à souscrire au Pack Sérénité.

QUELS BÉNÉFICES ?

AVEC LE PACK SÉRÉNITÉ

- ▶ Les acteurs de santé gagneront du temps avec un SAV unique.
- ▶ Ils disposeront de tous les outils compatibles au programme OIIS.

AVEC LE COMPAGNON

- ▶ Les acteurs de santé bénéficieront d'un système d'alerte en temps réel lorsque des informations concernant leurs patients seront disponibles.



PROFESSIONNELS DE SANTÉ



POPULATION



ACCÈS LIBRE

- ▶ Agenda/événements
- ▶ Accès à l'offre de formation
- ▶ Accès à l'offre de santé régionale
- ▶ Veille épidémiologique

ACCÈS SÉCURISÉ

- ▶ LIEN : Accès aux documents médicaux des patients
- ▶ Dossier de coordination
- ▶ Espace collaboratif interprofessionnel
- ▶ Outils de télémedecine

- ▶ Un appui à la mise en oeuvre du parcours personnalisé de soins défini par le professionnel de santé
- ▶ Allègement du travail administratif & meilleure coordination
- ▶ Coordination des interventions des acteurs médicaux et sociaux
- ▶ N° Vert

- ▶ Meilleure connaissance de l'état de santé de la population
- ▶ Alimentation de la recherche
- ▶ Veille épidémiologique



ACCÈS LIBRE

- ▶ Agenda/événements
- ▶ Informations en santé
- ▶ Accès à l'offre de santé régionale
- ▶ Alerte sanitaire

ACCÈS SÉCURISÉ

- ▶ Mes données de santé
- ▶ Outils pédagogiques
- ▶ Plateforme communautaire
- ▶ Accès au Dossier Médical Personnalisé (DMP)
- ▶ Mes résultats de laboratoire

- ▶ En fonction du besoin, un référent pour accompagner le patient dans la mise en oeuvre de son parcours personnalisé de soin
- ▶ N° Vert

- ▶ Mise à disposition de données anonymisées après consentement du patient



BOÎTE À OUTILS

COMPAGNON

- ▶ Notifications
- ▶ Accès aux comptes rendus
- ▶ Observations partagées via SMS

PACK SÉRÉNITÉ

- ▶ Logiciel de gestion de cabinet
- ▶ Stockage dans le Data Center Régional
- ▶ Matériel informatique
- ▶ Messagerie sécurisée
- ▶ Accès Internet
- ▶ Offre de téléphonie mobile
- ▶ Hotline

Avec le consentement du patient et l'accord du praticien



OCÉAN INDIEN INNOVATION SANTÉ



LA RUCHE E-SANTÉ

14 chemin des Anglais Bât A,
Local n°3
97420 Le Port
La Réunion

oiis-programme.re
info@oiis.re